

Avis de modification au programme de certification 9700-253

Date	Objet
2012-03-13	Publication de l'édition 2012-03-02 du document <i>Exigences de certification BNQ 9700-253</i>

Le présent avis a pour but de vous informer de la mise à jour du document *Exigences de certification BNQ 9700-253*.

Les modifications apportées à l'édition 2012-03-02 du document *Exigences de certification BNQ 9700-253* sont les suivantes.

- Ajout d'un tableau fournissant aux endroits appropriés, les précisions dont il faut tenir compte pour démontrer la conformité aux exigences du chapitre 5 de la norme BNQ 9700-253 (tableau 2 du document *Exigences de certification BNQ 9700-253*).
- Ajout des articles 7.2.1, 7.2.2 et 7.2.4 dans le tableau du protocole de certification (tableau 2 du document *Exigences de certification BNQ 9700-253*).

Les précisions de cette édition du document *Exigences de certification BNQ 9700-253* sont en référence à l'édition du 2010-06-08 de la norme BNQ 9700-253. Les précisions qui ont pour objet de corriger ou de modifier les exigences de la norme BNQ ou qui ont pour objet d'y ajouter des exigences sont valables jusqu'à la prochaine révision ou édition de la norme.

Les modifications apportées à cette édition du document *Exigences de certification BNQ 9700-253* sont sans conséquence sur les certificats en vigueur. La référence à la nouvelle édition du document *Exigences de certification BNQ 9700-253* sera inscrite aux certificats existants dans le site Web du BNQ.

Le présent avis sera retiré du site Web lors du prochain avis de modification.

Contactez le BNQ pour de plus amples renseignements :

Service à la clientèle
Bureau de normalisation du Québec
333, rue Franquet
Québec (Québec) G1P 4C7
Tél. : 418 652-2238, poste 2437
Télé. : 418 652-2292
bnqinfo@bnq.gc.ca